



PAROISSE DE COMPESIÈRES

Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon
compesieresinfo.blog.tdg.ch

Scannez
pour en
savoir +



Rapport 2021 du conseil de paroisse à l'assemblée générale du 15 mai 2022



Votre président, que vous avez élu le 13 juin 2021, n'imaginait pas manœuvrer un tel navire dans une mer agitée et hérissée d'écueils. Ce rapport d'activités 2021- 2022 (du 13 juin 2021 à ce jour 15 mai 2022) s'en ressent sans doute. Par sa longueur en particulier. Le résumé des activités des trois AG de 2021 et des six Conseils de paroisses présidés par le nouveau président depuis le 13 juin 2021 sont en annexe.

Commençons par des remerciements.

Merci à André Crettenand et à Pierre Thabuis. Notre ancien président et son trésorier ont accepté de poursuivre jusqu'à la fin 2021 leurs activités précieuses de responsable des bâtiments et de financier. Ils n'ont d'ailleurs pas terminé de transmettre toutes leurs connaissances à leurs successeurs.

Merci à Monique Gaud pour ses toutes aussi précieuses fonctions de secrétaire, gérante et comptable de la paroisse. Monique est aussi la mémoire pastorale et liturgique de Compesières, avec les quatre personnes de notre paroisse membres du Conseil de communauté Salève: Claude Magnin, directeur de la chorale SALève, Marianne Richeux, Marie-Thérèse Crettenand et Bernard Dusonchet.

Depuis le 1er janvier 2022, la charge de secrétariat a été reprise par Karine Stachelscheid qui est aussi secrétaire de Troinex et de Veyrier. La comptabilité a été reprise bénévolement par Annick Roman de Bardonnex. Monique conserve quelques fonctions (planning des lecteurs, traitement des quêtes, gestion des consommables, bougies, vin de messe, hosties, etc.) ainsi que le relevé de la boîte à lettres désormais installée au 300, route de

Saconnex-d'Arve. Quant à la gestion des locations, elle est assumée par votre serviteur, auteur de ce rapport.

Un merci tout particulier aux nouveaux membres du Conseil de paroisse, qui ont parfois subi les impatiences et les sautes d'humeur du président: Pierrette Sapey et Jérôme Dusonchet, élus le 13 juin 2021, Gisèle Gaud et Véronique Crettenand, vice-présidentes, Bernard Blondin, trésorier, Christophe Cortiglia, responsable des bâtiments, élus le 29 novembre 2021.

Merci au groupe des lecteurs que Gisèle Gaud a pris en charge: Isabelle Rey, Marianne Richeux, Vivianne Pittet, Bernard Dusonchet et votre président. Ils sont devenus les servants indispensables des messes dominicales, jouant tour à tour les sacristains, les aides du prêtre, les sonneurs de cloches, les assistants de communion. Nos lecteurs se sont occupés encore de l'accueil qui, en cette seconde année de pandémie, a nécessité de dresser la liste des présences, d'installer des distributeurs de gel. Ils se sont aussi souciés de la collecte et d'autres menus détails.



Merci aux fleuristes, Marie Guisolan, Madeleine Tempestini et Viviane Pittet, **et aux personnes qui assurent le nettoyage et l'entretien courant de notre église**. Elles sont sous la gouverne d'André Crettenand, déjà cité. A noter que la valeur d'un grand nettoyage a été évaluée à 4275 fr, selon devis remis le 31 août par Impec Services. A noter que les mouches continuent de hanter l'église. A voir la photo que m'a transmise Pierre Thabuis en avril 2022, on peut se demander si les insectes ne sont pas la

manne du Seigneur. Et si le bon Dieu, après avoir aboli le sacrifice humain, puis le sacrifice animal, ne veut pas nous convertir à cette nouvelle source de protéine.

Merci à Isabelle Hirt, notre assistante pastorale, plus particulièrement attentive aux paroisses du haut. Elle fut la première femme à Genève à être responsable d'une Unité pastorale, la nôtre, l'unité pastorale Salève qui a fusionné depuis le 1er janvier 2021 avec les paroisses de Carouge et des Acacias. Son activité est moins visible sauf lorsqu'elle célèbre avec tact et empathie des obsèques dans cette église. Chacun sait faire une béchamel ou une mayonnaise mais il arrive que la sauce ne soit pas bien liée, que des grumeaux subsistent. La création d'une nouvelle UP, c'est un peu comme faire une béchamel, une mayonnaise, une fondue...

J'ai appris à mieux connaître Isabelle et à l'apprécier, d'autres parmi vous la connaissent et l'apprécient depuis bien plus longtemps. C'est une personne formidable, serviable, attentive, rigoureuse, dotée d'un sens professionnel à toute épreuve. Nous allons tous nous rendre compte de ses immenses qualités quand, à la fin août 2022, c'est dans trois mois, elle sera comme nous une simple bénévole, ayant comme on dit atteint l'âge de la retraite.

Merci à notre abbé Elie Maomou, prêtre administrateur de l'UP Carouge Salève Acacias depuis le 1er septembre 2021, **à l'abbé Jean-Marc Lacreuze**, son assistant à mi-temps,

aux prêtres voltigeurs Jacques Contraire et Xavier Lingg. Ils sont précieux mais c'est sans doute à nous de devenir des témoins plus visibles et plus actifs en assemblée aujourd'hui.

Merci à toutes et à tous. Un dernier merci mais pas des moindres, **merci à mon épouse** de m'avoir supporté ces derniers mois. J'espère que ma deuxième année de mandat, s'il dure, sera moins absorbante.

Le repas des bénévoles le 3 septembre 2021 a permis de réunir toutes les bonnes volontés, ainsi que pour la première fois les membres de la chorale de Compesières. André Crettenand nous a régalié avec un risotto. Le prochain repas des bénévoles aura lieu en septembre.

Activités de l'Unité pastorale

Le rapport pastoral de la paroisse, du Conseil de communauté Salève, rédigé par Isabelle Hirt, figure en annexe au présent rapport d'activités du Conseil de paroisse.

L'Unité pastorale Carouge Salève Acacias (UP CSA) a été créée au 1er janvier 2021 par décision de notre évêque Charles Morerod le 15 décembre 2020. Selon le fichier de l'ECR, 18'000 catholiques sont désormais membres de l'UP CSA. Quelques centaines sont pratiquants. L'UP Salève constituée en 2005 a donc juridiquement disparu, mais elle a continué de fonctionner sur la plan pastoral.

Durant l'année 2020, la préparation de l'organisation administrative de la nouvelle UP a buté sur des questions financières, Carouge, dont les biens sont gérés par une fondation, n'entendant notamment pas loger le seul prêtre à plein temps au tarif convenu au sein de l'ECR. Les règles de gestion des UP fixent en effet que le coût du logement doit être supporté par toutes les paroisses. Ces difficultés d'entente entre les présidents et les trésoriers des cinq paroisses ajoutées à la pandémie n'ont pas facilité les contacts et les arbitrages et retardé la création d'une association à même de gérer les frais de la pastorale des cinq paroisses.

Ce n'est que le 1er décembre 2021, que l'association administrative de l'UP CSA a été créée à Compesières lors d'une assemblée générale constitutive. JF Mabut et Pierrette Sapey étaient les délégués de la paroisse de Compesières. JF Mabut a été élu au comité de gestion de l'UP.

Les comptes 2021 ont donc été tenus dans les anciennes structures soit celle de l'UP Salève et celle de l'UP Carouge Acacias. Les comptes 2020 et 2021 de l'UP Salève tenus par Pascal Panchaud, trésorier de l'UP Salève et de Veyrier sont annexés au présent rapport. Voici le bouclage de ses comptes pour 2020 et 2021.

	2020	2021
Revenus	26'695 fr	48'510 fr
dont part de Compesières	3946 fr	8885 fr
Dépenses	34'686 fr	47'310 fr

Résultats

-7991 fr

+1200 fr

Les comptes de l'UP CSA 2022 sont tenus par le trésorier de Sainte-Claire, Patrick Pellet. Le budget de l'année 2022 a été adopté le 29 mars 2022, lors d'une assemblée générale qui a eu lieu à Compesières.

Les dépenses totales de la pastorale de l'UP sont estimées à 213'000 francs. Elles comprennent désormais 70% des salaires des deux secrétaires (1,5 plein temps). L'UP espère encaisser pour 50'000 fr de recettes propres.

Le déficit est supporté par les cinq paroisses au prorata des baptisés inscrits au fichier catholique, soit pour Compesières une facture de 12'000 fr. Cette facture est supérieure de 50% à celle de 2021. Cela a incité votre Conseil à s'opposer au budget 2022 de l'UP. (Voir séance du Conseil du 9 mars 2022)

Information

Si l'argent est le nerf de la guerre, l'information en est sa narration, toujours sujette à interprétations, demi-vérités, voire sourdes manipulations. L'information est aussi bonne nouvelle: elle crée la confiance, la participation, l'adhésion.

C'est dans cet esprit qu'a été créé en juillet 2021 « Compesières Info », un site internet construit sur le forum des blogs de la tribune de Genève:

<https://CompesieresInfo.blog.tdg.ch>. Son audience est encore modeste. Des extraits des articles sont envoyés sous forme d'InfoLettre à une petite centaine d'adresses e-mail, soit à 6% des 1280 catholiques de notre paroisse. Votre président en est l'éditeur responsable et le presque seul rédacteur. C'est une situation qui n'est à l'évidence pas durable.

La diffusion des informations dépend des listes d'adresses dont nous disposons et de leur tenue à jour. Le secrétariat Salève dispose d'un fichier de 154 adresses emails et 19 adresses postales non triées par paroisse.

Il adresse une fois par mois, par mail ou par courrier postal, un Feuilleton d'information Salève et un Feuilleton d'information de l'UP CSA, soit un bulletin tous les quinze jours.

L'UP CSA dispose d'un site internet officiel - www.upca.ch. Ce site a besoin d'une refonte complète, projet qui est budgété pour 2022, et d'une équipe de rédaction capable de l'animer et de le tenir à jour. Une page est dédiée aux paroisses sur ce site. Elle est malheureusement toujours vierge d'information s'agissant de Compesières, faute de temps.

Notre paroisse et l'UP CSA ne sont pas présentes sur les réseaux sociaux. En revanche, nous avons étoffé la présence de Compesières sur Google Map.

Le bulletin paroissial trimestriel **L'Essentiel**, édité pour l'ECR et ses paroisses par les Éditions Saint-Augustin, a été abandonné à la fin de l'année 2021. Quelque 120 paroissiens y étaient abonnés. Leurs abonnements couvraient à peine les dépenses. Mais ce sont surtout les délais de rédaction qui ont convaincu les responsables de notre UP à renoncer à cette publication. Elle contenait des informations de l'église catholique de Genève et de

Suisse romande. Celles-ci ne sont plus disponibles que par internet via les sites www.eglisecatholique-ge.ch et www.cath.ch ou via le bulletin imprimé du Vicariat.

Le Bulletin communal **Bard'Aujourd'hui** publie régulièrement les informations que nous lui faisons parvenir,

Relations extérieures de la paroisse

Le 29 juillet 2021, **une délégation du conseil de paroisse ad intérim a rencontré Mme le Maire et le secrétaire général de la commune de Bardonnex**. La rencontre s'est passée dans une bonne ambiance. Le projet proposé par la paroisse de signer une convention de prêt à usage laissant à la paroisse le soin d'aménager provisoirement les cours autour du Centre St Sylvestre n'a pas été reçue par la Mairie, soucieuse de ne pas perturber le processus alors en cours de validation du plan de site de Compesières.

Le plan de site de Compesières a été accepté fin novembre par le Conseil d'Etat. A fin avril 2022, aucune information n'était parvenue au Conseil de paroisse quant au projet et planning d'aménagement du chemin qui mène à Saint-Sylvestre et des espaces qui l'entourent.

Le 17 août 2021, nous avons rencontré **Pascal Desthieux, vicaire épiscopal**. Nous avons évoqué avec lui l'avenir alors incertain de notre paroisse, compte tenu du fait que l'AG du 13 juin n'était pas parvenue à élire un Conseil au complet. Nous avons évoqué également le projet Orgue 21 et l'idée de trouver un partenariat qui engage durablement l'association porteuse du projet en créant une sorte de PPE.

Salle Saint-Sylvestre: premières locations

La salle Saint-Sylvestre a été louée pour la première fois en août 2021. D'août 2021 à la fin décembre, la salle Saint-Sylvestre a été louée pour quatorze manifestations diverses.

Le compte St-Sylvestre 2021 a enregistré des recettes de 19'239 francs dont 8400 francs de la commune de Bardonnex et des dépenses de 23'514 francs, bouclant sur une perte de 4275 francs. Le budget pour 2022 escompte des recettes de 35'000 fr dont 23'500 fr de la commune de Bardonnex et des charges de 14'000 fr.

Survenue durant le premier semestre 2021, la location quatre jours par semaine de la salle Saint-Sylvestre par la commune de Bardonnex pour le **restaurant scolaire** des tout petits est une heureuse opportunité, qui disparaîtra en 2024 ou 2025, terme du présent contrat..

Il a fallu quelque temps pour commencer à apprivoiser un espace magnifique mais qui manque encore de quelques aménagements. La gestion des clés, qui prévoit cinq passes différents permettant d'accéder à diverses parties du centre paroissial, s'est révélée compliquée.



Soucieux d'abaisser le **prix de location** que plusieurs paroissiens jugeaient très élevés, le président a demandé au Conseil ad intérim de statuer dès le 14 juillet sur deux rabais cumulatifs l'un de 10% qui prend en compte l'aménagement inachevé des cours et l'autre de 10% également en faveur des habitants de l'UP.

Les nouveaux tarifs, le règlement, le formulaire de contrat et une feuille de restitution sont rédigés, affichés à l'église et à la salle paroissiale et publiés sur le site Compesières Info.

Très vite, il a fallu aussi statuer sur les demandes de location d'associations locales. Le président a alors décidé d'un tarif préférentiel pour ces associations. Ce tarif a également été appliqué au festival des Musicales. Par la suite, le tarif a encore été ajusté pour permettre un accès à la grande salle à des locataires regroupant moins de 40 personnes.

C'est ainsi que la salle peut désormais être louée en semaine et par les habitants sur le territoire de la paroisse à 400 francs par jour et 450 francs le week-end, y compris l'accès à la cuisine, contre un prix de 1000 francs envisagé par l'ancien Conseil avant la pandémie. Ce dernier avait choisi ce tarif en raison des coûts élevés de fonctionnement de la salle paroissiale, près de 15'000 francs par an (assurances et chauffage).

A noter encore que l'ancien Conseil avait renoncé à équiper la cuisine en casseroles et la salle en assiettes, couverts et verres dans l'idée de concéder la gestion de la salle à un ou deux traiteurs exclusifs. Trois traiteurs bien connus de la place avaient visité les lieux en janvier 2020. L'un d'eux proposait de louer la grande salle pour 1000 francs par mois, soit un prix ne couvrant pas les frais fixes de la salle estimés à 15'000 fr. Un seul traiteur a repris

contact en septembre 2021, mais le nouveau Conseil a décidé de gérer en direct la salle pendant une année afin d'essayer les plâtres.

L'église et les apéritifs après la messe

L'année 2021 a encore été marquée par les effets de la pandémie qui a obligé à limiter l'audience à 50 personnes et contraint à dresser des listes de présence.

Durant l'été, les messes à Compesières ont été célébrées pour la première fois à 17h le dimanche soir. L'audience n'était pas très différente des étés précédents.



A la rentrée, le président a inauguré des apéritifs après la messe dominicale. Cette initiative a permis à de nombreux paroissiens de Compesières, de Troinex, de Veyrier et d'ailleurs de découvrir la salle paroissiale. Dès le début de l'année 2022, l'apéro a été pris en charge, suite à la proposition d'André Crettenand, par des familles et des groupes d'amis ou de village, qui ont tour à tour offert l'apéritif. Merci à eux.

Au chapitre **travaux et entretien dans l'église**, on retiendra

- le rafraîchissement des peintures des deux sacristies,
- le changement d'un moteur d'une cloche,
- la réparation de la gâche électrique qui permet la fermeture et l'ouverture automatique de l'église de 7h à 20h chaque jour.
- L'installation sous l'autel d'un lecteur CD/USB/Bluetooth, permettant la diffusion de musique depuis un smartphone et le changement des micros de l'autel et de la chaire



La **crèche de Noël** a rencontré un vif succès.

Le compte de l'église fait apparaître des charges pour 26'188 francs et des recettes pour 5900, dont 4000 francs du festival des Musicales, soit un résultat négatif de 20'288 francs. Le budget 2022 prévoit des charges à hauteur de 14'500 et des recettes de location de 10'000 fr.

Activités culturelles

Comme toutes les manifestations, la principale activité culturelle de notre église, proposée depuis 15 ans par le **festival des Musicales**, a été affectée par la pandémie de Covid 19. La session des 19, 20 et 21 mars a été proposée en direct par vidéo. Le concert du 21 mars a dû être annulé. En juin, les trois concerts des 4, 5 et 6 ont pu avoir lieu en présidentiel comme on dit désormais. Il en fut de même pour les deux sessions suivantes, les 12, 13 et 14 novembre et les 8, 9 et 10 avril 2022.

C'est l'occasion d'exprimer nos remerciements à toute l'équipe du festival, à son président Michel Favre, et à sa directrice artistique, Claire Haugrel. La qualité de la programmation et de l'interprétation est chaque année l'objet d'applaudissements nourris mérités de la part de mélomanes d'ici et d'ailleurs.

Dès l'automne 2022, le festival sera réduit à deux jours par semaine, quatre fois par an. Pendant la période de pandémie, la salle paroissiale a été mise gratuitement à disposition.

L'ensemble orchestral la Symphonietta a donné un concert le 30 janvier. Un autre concert est agendé le 15 mai, jour de notre assemblée générale. Il sera donné par l'Atelier choral de Plan-les-Ouates associé au chœur de Cossonay.

Projet Orgue 21

Claire Haugrel, directrice artistique du festival des Musicales a exposé depuis cinq ans sur le site internet des Musicales son projet de rénover l'orgue de Compesières, dont le relèvement de 1954 avait, disent les experts qu' elle a consultés, diminué l'harmonie, au point de rendre cet instrument centenaire inadapté à une prestation culturelle de qualité. Le Conseil de paroisse n'a répondu à son initiative qu'en 2020, une fois signé l'accord d'échange des biens paroissiaux avec la commune.



Le 9 mars 2021, une assemblée générale extraordinaire, convoquée par un Conseil de paroisse divisé sur la question, devait trancher. Le projet orgue 21, présenté oralement lors de l'AG du 15 octobre 2020, devait-il se poursuivre ou non? Seize paroissiens ont voté pour une rénovation de l'orgue à condition que cela ne coûte rien à la paroisse pendant 10 ans, deux étaient contre et trois se sont abstenus.

Les hasards de la vie ont voulu que le nouveau président du Conseil de paroisse, élu trois mois plus tard, le 13 juin 2021, soit l'un des opposants au projet. Néanmoins, il s'est attelé à rechercher des modalités de collaboration entre la paroisse et l'association Orgue 21 dans le sens voulu par l'AG du 9 mars: le nouvel instrument ne doit rien coûter à la paroisse pendant 10 ans.

Il a donc demandé à l'association Orgue 21 de se mettre en conformité en modifiant l'article 18 de ses statuts qui indique que l'association se dissout au lendemain de l'inauguration du nouvel instrument. Il a estimé qu'un partenariat solide et durable pourrait être bâti si les deux partenaires concluent entre eux un accord laissant la propriété de l'orgue à l'association. Parallèlement, il a demandé à l'initiatrice du projet d'informer, durant l'automne 2021, les membres de la paroisse et les amis de l'église de Compesières par une exposition dans l'église et par la construction de gabarits devant montrer l'emprise des deux orgues dans le chœur de l'église. Le Conseil de paroisse a adressé un projet de convention fin octobre 2021. L'association a envoyé fin janvier 2022 des amendements, sans remettre en cause les points clés du projet de convention.

Le 31 mars 2022, l'association Orgue 21, qui n'avait jusqu'alors rédigé aucune proposition de collaboration, a fait parvenir une nouvelle mouture d'un possible accord. Son document

est composé 1) d'un mandat de construction par lequel la paroisse lui octroie la charge de construire le grand orgue et 2) d'une convention qui attribue à l'association Orgue 21 la charge exclusive de gestion du nouvel instrument, pour cinq ans renouvelable. Le texte précise que le projet Orgue 21 comprend deux étapes distinctes: 1) le grand orgue, 2) les deux orgues de chœur. Il exige enfin du Conseil de paroisse qu'il se détermine sans tarder davantage et obtienne de l'AG du 15 mai un vote formel sur le mandat de construction.

Le Conseil de paroisse a pris connaissance de ces exigences et en a discuté avec le comité Orgue 21 dans une séance le 6 avril 2022.

Aussitôt consulté par notre président, le secrétaire général de l'Eglise catholique de Genève a émis, après une première lecture rapide du document, plusieurs remarques, considérant que le nouveau projet d'accord envoyé le 31 mars par l'association Orgue 21 ne pouvait pas être accepté en l'état. Le Conseil de paroisse a donc continué à rechercher une solution plus simple qui préserve les intérêts de toutes les parties. Cette nouvelle solution se fonde sur 1) l'engagement de l'association orgue 21 à financer pendant 10 ans un tiers des charges annuelles totales de l'église (charges d'entretien du nouvel orgue comprises) et 2) la constitution d'une commission paritaire de suivi du chantier et de gestion de l'orgue.

Le Conseil de paroisse a discuté de ce dernier dans sa séance ordinaire du 2 mai. Cette proposition a été adressée officiellement à l'association Orgue 21. Elle figure à l'ordre du jour de l'AG de la paroisse du 15 mai 2022. Le 6 mai, cette délibération a été contestée par le Comité Orgue 21 qui en a rédigé une à sa façon dans laquelle il met le Conseil de paroisse en demeure de faire voter le 15 mai le mandat de construction du grand orgue de la galerie.

Projet Fichier catholique

Le dimanche 7 octobre 2021, lors de l'apéro de 11h, votre président vous a présenté le fichier catholique de notre paroisse. Des feuillets remplis des 1200 noms des baptisés vivant sur le territoire de Compesières. Objectif: examiner par village, par rue, par quartier ces listes de noms dans le but d'améliorer la qualité de ces données et de mettre à jour cette base de données, d'ajouter les adresses emails des personnes qui souhaitent recevoir nos informations, un véritable travail de bénédictin, que notre secrétaire à mi-temps serait bien en peine de réaliser toute seule. Deux personnes ont accepté de s'atteler à cette tâche, Bernard Dusonchet et Pierrette Sapey.

Durant le premier trimestre 2022, nous avons appris que ce système d'information allait désormais tourner sous un nouveau logiciel. Bernard Dusonchet et votre président ont suivi une formation initiale.

Ce travail n'est pas qu'une activité administrative. Elle consiste au contraire à rencontrer les baptisés, restés trop longtemps sans nouvelles de leur communauté. Certes, il est coutume de dire que chacun peut vivre sa foi comme il l'entend, cependant faire église ne peut se résumer à gérer des bâtiments. N'est-ce pas notre rôle de contacter ces baptisés absents, de leur rendre visite, de les associer à des degrés divers à notre communauté, de recueillir d'eux ne serait-ce qu'une adresse e-mail afin de les tenir informés?

Visite des malades et des personnes seules

A propos de visites, j'ajoute à mes remerciements initiaux toute la gratitude de notre paroisse aux personnes, que nous ne pouvons citer au risque d'en oublier, qui, au nom de notre paroisse ou par simple amitié, vont rendre visite aux malades, aux personnes seules, aux personnes recluses dans des maisons de repos.

Marianne Richeux a bien voulu être le correspondant de ces visiteurs et recueillir de temps en temps les noms des personnes qui souhaitent recevoir la communion ou d'autres services.

Procédures, marches à suivre, modes d'emploi

Église. Le mode d'emploi technique de l'église, rédigé par Jean Laverrière, a été mis à jour. La tâche n'est pas terminée et le manuel de Jean est toujours de service.

Services de la messe. Les tâches que les lecteurs ont à réaliser ont fait l'objet d'une synthèse.

Funérailles. Un groupe de répondants a été créé par André Crettenand. Gisèle Gaud assure le lien entre ces répondants et Isabelle Hirt, qui, elle, gère tous les décès pour toute l'UP. Pour le répondant qui s'annonce, il s'agit d'enclencher le chauffage, d'ouvrir l'église, d'accueillir le célébrant et de l'aider dans sa tâche, d'allumer les lumières et la sono, de collecter la quête et de remettre tout en ordre à l'issue de la cérémonie. Une feuille de route a également été rédigée pour guider ces assistants.

Baptême. Une feuille de route a également été rédigée pour ce sacrement

Salle Saint-Sylvestre. Pour l'heure, aucune marche à suivre n'a été rédigée pour la salle Saint-Sylvestre.

Ces procédures sont encore en phase d'ajustement et d'autres devront être produites pour les mariages, les concerts, la gestion technique de la chaufferie, des cloches, de l'orgue, de l'éclairage et du système électrique, des portes et serrures, etc.

Propos conclusifs

Au terme de ce rapport, votre président est un peu épuisé. Qui trop embrasse, mal étirent, sans doute? La mise en service de la Salle paroissiale et le projet Orgue 21 ont représenté un surcroît de travail important. A la suite de tous les membres du Conseil sauf unel, notre secrétaire-comptable Monique Gaud a également terminé son mandat à la fin de l'année. Enfin la création effective de l'UP Carouge Salève Acacias au 1er janvier 2021 a également demandé beaucoup de temps.

Les comptes de 2021 de la paroisse sont dans le rouge. Nous espérons boucler à l'équilibre 2022. Le dossier de l'orgue n'est pas réglé. La gestion de la salle paroissiale réclame beaucoup d'attention. Le fonctionnement de l'UP CSA n'est pas du tout stabilisé. Le départ à la retraite d'Isabelle Hirt fin août est une inquiétude. Le nouveau secrétariat et la nouvelle comptabilité de notre paroisse tournent mais demandent encore des efforts de coordination. Le nouveau Conseil se met au travail mais n'a pas encore repris toutes les tâches de l'ancienne équipe, notamment celles assumées par André Crettenand. L'information est une tâche permanente.

Mais, à part ça, tout va bien, Madame la marquise

Possédant des bâtiments de qualité, la paroisse de Compesières donne l'illusion de bien fonctionner. Je veux croire à sa renaissance. J'espère que vous aussi.

Annexes:

- 1) Résumé des activités des AG et du Conseil de paroisse
- 2) Rapport de la pastorale (Isabelle Hirt)
- 3) Rapport des comptes 2021 (Pierre Thabuis, Bernard Blondin)
- 4) Rapport des vérificateurs des comptes 2021 (Bernard Dusonchet et Michelle Bochud)

Assemblées générales

L'année 2021 n'a connu que douze lunes, contrairement à 2020, mais notre paroisse a convoqué trois assemblées générales dont deux extraordinaires.

9 mars 2021. Le première AG a eu lieu dans l'église. Seul objet à l'ordre du jour, la rénovation de l'orgue. Par 16 voix, 2 oppositions et 3 abstentions, l'AG extraordinaire mandate Claire Haugrel, directrice des Musicales, de poursuivre sa recherche de financement pour rénover l'orgue de l'église.

13 juin 2021. Cette assemblée statutaire a enregistré la démission de l'ensemble du conseil à l'exception d'un membre, Pierrette Sapey. Elle a élu un nouveau président, l'auteur de ce rapport, et un nouveau membre, Jérôme Dusonchet. Conscient de la situation critique, l'ancien président André Crettenand avait demandé et reçu du Vicariat de l'Eglise catholique romaine de Genève une note expliquant qu'en cas d'absence de comité, la paroisse serait contrainte soit de fusionner avec une paroisse voisine, soit de confier son patrimoine à l'ECR.

29 novembre 2021. La troisième AG de l'année a permis de compléter le Conseil de paroisse. Gisèle Gaud, Véronique Crettenand, Pierrette Sapey, Bernard Blondin, Christophe Cortiglia sont élus pour quatre ans.

Activités du Conseil de paroisse

Depuis le 13 juin 2021, le Conseil de paroisse s'est réuni six fois en séances publiques ordinaires à Compesières et plusieurs fois dans des réunions informelles, à Bardonnex autour d'un verre, sous l'appellation Apéro-Comète. Les procès-verbaux des séances ordinaires sont disponibles sur <https://compesieresinfo.blog.tdg.ch>.

Le 14 juillet 2021. Le Conseil accepte une première modification des tarifs de location de la salle Saint-Sylvestre en introduisant deux rabais de 10%, pour les paroissiens de l'UP, les habitants et les associations de la commune et en raison de l'aménagement provisoire extérieur. Il autorise la création du blog Compesières Info par le président. Il prépare la rencontre avec la commune le 29 juillet et avec le Vicaire épiscopal le 17 août. Il lance les projet Telecom (accueil d'une antenne dans le clocher et sonorisation de l'église (amélioration de la sono et installation d'un capteur Bluetooth).

Le 6 septembre 2021. Orgue 21. Le Conseil accueille Claire Haugrel, initiatrice du projet Orgue 21. Elle annonce avoir réuni 1,875 million de francs sur un budget désormais évalué à 2 millions. Elle indique que la Commune serait prête à prendre en charge des frais courants à hauteur de 3000 fr par an. Le Conseil demande la construction de gabarits pour voir l'emprise des deux positifs dans le chœur de l'église et une séance d'information publique. Location St-Sylvestre. Contre l'avis de deux membres du Conseil, le président a décidé de louer la salle paroissiale 300 fr par jour à une association locale promouvant le tango. Fusion de la paroisse. Le président a pris contact avec Bernard Boymond, président de la paroisse de Plan-les-Ouates, qui ne veut pas s'engager. Il cherche un successeur et la paroisse est engagée dans un important projet immobilier derrière l'église. Le Conseil

renonce à acquérir un appartement au 235 Annecy, dont le prix dépasse nos moyens. Le rafraîchissement des peintures des sacristies est lancé. Les équipes de nettoyage de l'église sont complétées. Un devis demandé à Impec Services évalue le coût d'un grand nettoyage à 4275 fr.

Le 15 novembre 2021. La séance se fait en petit comité en raison de l'absence pour maladie de trois membres. Avenir de la paroisse. Le sujet est moins important du fait que les démarches ont permis de convaincre trois personnes à s'engager au sein du Conseil. Elles seront élus le 29 novembre. Tarif de location St Sylvestre. Le président soumet un nouveau tarif qui fixe à 500 fr le coût de location de la salle pour 40 personnes ou moins et à 15 fr le prix de chaque personne en plus. Orgue 21. Le projet est en partie dans l'impasse; le comité promoteur a renoncé à bâtir des gabarits et à informer le public de son projet. Le président a envoyé un projet de convention fondant la relation sur une forme de PPE, l'association pour l'orgue en devenant propriétaire. Un projet de délibération dans ce sens sera déposé à l'AG du 29 novembre. Unité pastorale. Les statuts de l'association UP CSA appelé à gérer un budget pastoral supérieur à 200'000 frs (comprenant deux secrétaires pour 1,5 temps plein) peinent à être adopté par Carouge. L'assemblée constitutive aura lieu le 1er décembre à Compesières. Membres amis de l'église de Compesières. Afin de mieux connaître nos membres actifs et d'élargir notre base de soutien à des personnes extérieures à la paroisse mais attachées à Compesières, le président dépose un projet modifiant les statuts dans ce sens. Administration. Annick Roman a accepté de s'occuper de la comptabilité de la paroisse. Le président a travaillé à un cahier des charges de la secrétaire qui sera Karine Stachelscheid déjà secrétaire de Troinex et de Veyrier. Finances. Pierre Thabuis donne un état des dépenses.

Le 12 janvier 2022. Répartition des tâches. Le nouveau Conseil est installé et commence à se répartir les tâches. JF Mabut président sera secondé par Gisèle Gaud et Véronique Crettenand, vice-présidentes, Bernard Blondin sera trésorier, Christophe Cortiglia, responsable des bâtiments. Le président a demandé à Marianne Richeux d'être le lien avec le Conseil de communauté Salève. Synode 2023. La consultation des catholiques par le pape François a été lancée à la mi-octobre. Elle s'achève le 1er mars. Gisèle s'est saisie de ce sujet dans le cadre du groupe des lecteurs. Funérailles: la procédure qui fait quoi est en cours d'élaboration. André Crettenand a élargi le groupe des répondants de Compesières. Agenda. Le président élabore progressivement un agenda où figurent tous les événements ayant lieu à Compesières. Orgue 2021. Aucune réponse n'est parvenue suite à l'envoi fin octobre du projet de convention de partenariat. Le Conseil se termine dans la grange de La Mure autour d'une fondue.

Le 13 mars 2022. Orgue 21. Le comité Orgue 21 a répondu fin janvier au projet de convention sans remettre en cause le principe d'un partenariat entre deux propriétaires. Quelques amendements sont proposés ainsi que l'idée que le grand orgue et les deux orgues de chœur sont deux projets distincts. Le président, qui a assumé la responsabilité de défendre les intérêts de la paroisse dans cette affaire, souhaite qu'un autre membre du Conseil suive désormais de dossier. Aucun membre du Conseil ne s'annonce. Le président reste donc en charge. Une séance commune aux deux comités est convenue. (Elle a eu lieu le 6 avril). Qui fait quoi à Compesières: Le Conseil affine la répartition des tâches en son sein et les procédures écrites relatives aux diverses manifestations qui ont lieu à l'église. Fête du 100e de l'orgue: Véronique Crettenand prend en charge l'organisation de cette

manifestation qui aura lieu les 19 et 20 novembre. Il est prévu d'inaugurer officiellement la salle Saint-Sylvestre le 18 novembre. Amis de l'église de Compesières: Le projet de modification des statuts déposé lors de l'AG du 29 novembre est confié à Bernard Blondin pour une adoption par l'AG du 15 mai. Église verte: Le projet de délibération destiné à réduire l'empreinte carbone de la paroisse ou à la compenser par l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église et/ou l'achat d'électricité « verte » est confié à Christophe Cortiglia.

Le 2 mai 2022. Le Conseil adopte une nouvelle délibération à l'unanimité (voir chapitre Orgue 21), renvoie l'examen de deux délibérations (amis de l'église de Compesières et empreinte environnementale), prépare l'AG du 15 mai. Le PV rédigé au lendemain de la séance et envoyé aux membres pour examen a été publié sur Compesières Info le 6 mai.